

Projet d'Appui aux municipalités libanaises dans le domaine de la formation des acteurs publics locaux

Réunion de validation des étapes constitutives de la feuille de route

Institut français -14 mai 2014

Relevé de décisions

Participants

Villes Libanaises :

- **M. Khalil HARFOUCHE**, Président de la Fédération des municipalités de Jezzine
- **M. Toufic MOUAWAD**, Maire de Zgharta-Ehden
- **M. Rachid ACHKAR**, Adjoint au Maire de Beyrouth
- **Mme Samira BAGHDADI**, Adjointe au Maire de Tripoli
- **Mme Azza FATFAT**, Chef du département ingénierie, Municipalité de Tripoli
- **M. Hussein SALEH**, Agent de développement local, Municipalité de Brital

Excusés :

- **Mme Nouha EL GHOSSAINI**, Présidente de la Fédération des Municipalités de Chouf Soueijani
- **M. Abbas ISMAIL**, Maire de Brital
- **M. Nadim ABOU RIZK**, Vice Président de Beyrouth

Institut français :

- **M. Henri LEBRETON**, Conseiller de coopération et d'action culturelle, Directeur de l'Institut français du Liban
- **M. Gilles THUAUDET**, Attaché de Coopération et d'Action Culturelle
- **Mme Géraldine BRIAND**, Chargée de la coopération non gouvernementale

Bureau CGLU/BTVL :

- **M. Béchir ODEIMI**, Directeur du Bureau CGLU/BTVL
- **Mme Houda ODEIMI**, Responsable du Développement et de la Coordination
- **Mlle Line ZAHREDDINE**, Interprète, Traductrice et Assistante de projet
- **Mlle Pauline GREGOIRE**, Stagiaire

Contexte

Cette réunion faisait suite à la réunion du 14 mars 2014, pendant laquelle les élus avaient convenu de rédiger et valider une feuille de route commune en matière de formation des acteurs publics locaux.

Cette réunion a été l'occasion de présenter et de valider les étapes à suivre qui serviront de base pour la rédaction du projet définitif.

Le relevé de décision qui suit reprend la feuille de route présentée lors de la réunion et la complète avec les décisions prises.

Relevé de décision

I- Les étapes constitutives de la feuille de route proposée sont les suivantes :

a) Etape préparatoire (environ 3-4 mois) :

- Rédaction du projet à présenter aux institutions de l'Etat et aux bailleurs de fonds
- Rencontre avec les institutions de l'Etat pour présenter le projet et les impliquer au sein du projet
- Recherche de partenaires et de financements

Cette étape est très importante puisqu'elle permettra de rencontrer les acteurs clés du secteur au niveau de l'Etat afin qu'ils soient partie prenante du projet. En effet, l'article 91 de la loi municipale dispose que le Ministère de l'Intérieur et des Municipalités est en charge de la formation des municipalités pour leur permettre d'assurer leurs fonctions. Les articles 92 à 94 le complètent.

Une réunion de l'Institut français et du Bureau CGLU/BTVL a eu lieu avec le Directeur par interim des collectivités locales M. Elias EL KHOURY, le 13 mai, durant laquelle M. EL KHOURY a indiqué son entière adhésion à un projet sur la formation des acteurs publics locaux et a demandé une réunion technique complète dès que le projet serait prêt.

b) Première étape (environ 6-8 mois) :

La création d'un Comité de pilotage

- Créer un comité de pilotage du projet national dans lequel les institutions de l'Etat concernées devront être impliquées.

Les membres du Comité de pilotage :

Elus locaux libanais membres du Comité des maires libanais (CML) et de CGLU/BTVL :

- M. Bilal HAMAD, maire de Beyrouth et Président du Comité des Maires Libanais représenté par M. Nadim ABOURIZK, Vice-président et M. Rachid EL ACHKAR, adjoint au Maire.
- M. Nader EL GHAZAL, maire de Tripoli, membre du CML représenté par Mme Samira BAGHDADI et Mme Azza FATFAT, Chef du département d'ingénierie.

- Mme Nouha EL GHOSSAINI, Présidente de la Fédération des Municipalités de Chouf Soueijani, membre du CML.
- Khalil HARFOUCHE, Président de la Fédération des municipalités de Jezzine.
- M. Abbas ISMAIL, Maire de Brital et M. Hussein SALEH, Agent de Développement local.
- M. Toufic MOUAWAD, Maire de Zgharta-Ehden, membre du CML.

Institutions de l'Etat :

- M. Elias EL KHOURY, DG des Collectivités locales au Ministère de l'Intérieur et des Municipalités
- Mme Fatima AL-SAYEGH, Présidente du Conseil de la Fonction Publique
- M. Choukri SADER, Président du Conseil d'Etat.
- Mme Huwaida TURK, Sous-Préfet de Jezinne.
- OMSAR
- CDR
- Le Conseil des Ministres
- Le Bureau National pour l'Emploi (proposition à étudier).

Coopération bi et multilatérale :

- Institut Français de Beyrouth
- Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)
- Conseil Général des Yvelines
- Collectivités françaises
- DGAFP du Ministère de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Etat et de la Décentralisation
- UN-HABITAT

Centres de formation :

- Ecole Nationale d'Administration libanaise
- Institut des finances

Bailleurs de fonds :

A rechercher

Le rôle du Comité de Pilotage sera de valider la méthode et les grandes étapes de réalisation du projet.

Les membres du comité de pilotage seront également responsables d'apporter un appui au projet (facilitation des démarches institutionnelles, recherche de financement, appui en expertise...).

La création d'un comité technique de suivi du projet

Les membres du Comité technique de suivi du projet :

- M. Bilal HAMAD, maire de Beyrouth et Président du Comité des Maires Libanais représenté par M. Nadim ABOURIZK, Vice-président et M. Rachid EL ACHKAR, adjoint au Maire.
- M. Nader EL GHAZAL, maire de Tripoli, membre du CML représenté par Mme Samira BAGHDADI et Mme Azza FATFAT, Chef du département d'ingénierie.
- Mme Nouha EL GHOSSAINI, Présidente de la Fédération des Municipalités de Chouf Soueijani, membre du CML.

- Khalil HARFOUCHE, Président de la Fédération des municipalités de Jezzine.
- M. Abbas ISMAIL, Maire de Brital et M. Hussein SALEH, Agent de Développement local.
- M. Toufic MOUAWAD, Maire de Zgharta-Ehden, membre du CML
- Deux fonctionnaires de l'Etat

Le rôle du Comité technique de suivi du projet :

Ce comité technique aura pour objectifs d'assurer la bonne réalisation du projet et d'en rendre compte au comité de pilotage.

Le Bureau CGLU/BTVL sera chargé de l'animation de ces comités.

L'organisation d'un séminaire de lancement du projet

Ce séminaire permettra de valider le projet et d'en adopter le calendrier de démarrage ainsi que de confirmer les engagements des partenaires techniques et financiers.

L'organisation d'une mission d'études de membres du Comité de pilotage en France

Cette mission aura pour but de sensibiliser les membres du COPIL et tout particulièrement les représentants des institutions de l'Etat à mieux comprendre l'organisation d'une institution comme le CNFPT ainsi que l'organisation interne des compétences et ressources humaines de collectivités locales françaises.

La définition d'un échantillon représentatif de collectivités locales libanaises

- 1- **Définir les critères de sélection** des collectivités
- 2- A partir des critères retenus, **définir l'échantillon de collectivités**. Cet échantillon devra être suffisamment représentatif des collectivités libanaises mais ne devrait pas dépasser 30 à 40 collectivités qui feront l'objet d'une étude de diagnostic en matière de développement des compétences et de gestion des ressources humaines.

La réalisation du diagnostic

- Réaliser un diagnostic sous forme d'enquête auprès des élus libanais puis des fonctionnaires municipaux et des institutions de l'Etat concernées ; ce diagnostic devra notamment permettre aux élus locaux d'exprimer leurs besoins en termes de compétences, d'organisation stratégique et opérationnelle des services locaux par rapport aux enjeux et projets du développement local :
 - 1- **Rédaction des termes de références** pour la réalisation du diagnostic ;
 - 2- **Sélection de l'équipe** qui sera en charge du diagnostic et signature du contrat de prestation (**équipe franco-libanaise**) ;
 - 3- Le temps de réalisation du diagnostic est estimé à trois mois à temps plein de 2 personnes locales appuyées par une équipe française ;
 - 4- **Recenser l'offre de formation existante** destinée aux élus et aux agents municipaux (institutions, universités... qui organisent des formations) ainsi que les méthodes, guides, matériel existant.

c) Deuxième étape (environ 4-6 mois) :

- Etablir un référentiel pilote sous forme de cadre de référence des métiers nécessaires au fonctionnement de base des municipalités :
 - 1- **Définition du contenu du référentiel pilote** qui comprendra
 - a. Des métiers transverses et prioritaires pour le développement local
 - b. Des métiers spécifiques aux grandes villes
 - c. Des métiers spécifiques aux fédérations de municipalités rurales et/ou petites villes rurales
 - 2- **Définition de la méthode de réalisation du référentiel**
 - 3- **Rédaction des termes de référence** pour la réalisation du référentiel pilote
 - 4- **Sélection de l'équipe** qui sera en charge du référentiel et signature du contrat de prestation (**équipe franco-libanaise qui serait la même que celle qui a réalisé le diagnostic**)
 - 5- Le temps de réalisation du référentiel est difficile à estimer tant que la méthode de réalisation n'a pas été décidée mais elle a été estimée ici à trois mois à temps plein.
- Créer un **centre de ressources** agréé par le Ministère de l'Intérieur et des Municipalités qui pourrait être hébergé par le Bureau CGLU/BTVL et qui proposera notamment des formations et des outils pédagogiques.

Les personnes responsables de ce centre pourront bénéficier d'une formation à l'ingénierie de formation et à l'ingénierie pédagogique de conseillers de formation libanais au CNFPT et participeront au montage d'un Kit de formation pour les nouveaux élus municipaux libanais.

Les étapes à long terme seront développées et envisagées au vu des résultats du présent projet et de l'implication et de la reconnaissance de l'Etat des méthodes utilisées et des résultats obtenus.

Pour mémoire, il s'agira de :

- Mettre en œuvre le référentiel pilote pour certaines collectivités locales libanaises en coordination avec les institutions de l'Etat.
- Créer un centre de formation spécialisé pour les élus et fonctionnaires territoriaux.

II- Les recherches d'appui pour la mise en place du projet et le rôle des partenaires :

A partir de la validation des étapes du projet, le projet détaillé sera rédigé avec un calendrier prévisionnel de réalisation et un budget.

Des rencontres seront organisées avec les institutions de l'Etat pressenties pour faire partie du COPIL afin de leur présenter le projet, et valider leur implication en participant au COPIL.

Parallèlement à cela, des recherches d'appui et de financements seront entreprises auprès de différents partenaires.

A ce jour, les institutions suivantes ont été approchées et ont proposé un accompagnement du projet et des appuis.

1) **L'Institut français de Beyrouth**

Accompagnement de la mise en œuvre de tout le projet.

Appui institutionnel pour la recherche de partenaires et la recherche de financements notamment auprès d'institutions telles que le Ministère français des Affaires Etrangères, l'Agence Française de Développement, la délégation de l'Union Européenne, la Banque Mondiale...

2) **Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)**

Des discussions sont en cours avec le CNFPT pour apporter un appui dans le cadre du projet qui pourra se traduire par :

- Un partenariat au projet et la participation au COPIL
- Un appui dans la méthodologie de constitution de l'échantillon de collectivités locales pour le diagnostic
- Une aide à la rédaction des TDR pour la réalisation du diagnostic
- Un appui à distance des enquêtes de terrain qui seront réalisées pour le diagnostic et un appui à la rédaction finale du diagnostic
- Un appui à la réalisation du référentiel pilote des métiers
- L'accueil en formation à l'ingénierie de formation des conseillers en formation
- Un appui au montage du Kit de formation pour les nouveaux élus.

3) **Le Ministère français de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la fonction publique**

Un accord de coopération sera signé prochainement entre la Ministre Lebranchu, le Ministre de l'Intérieur et des Municipalités et le Ministre de l'OMSAR. Il est prévu que le présent projet soit inscrit dans cet accord.

4) **Le Conseil Général des Yvelines**

Des discussions sont en cours avec le département des Yvelines qui pourrait apporter son appui dans la réflexion (à travers le COPIL) au projet, l'accueil de délégations de nouveaux élus ou de membres du COPIL ainsi qu'un appui financier au Bureau CGLU/BTVL pour l'étape préparatoire du projet et le séminaire de lancement.

1) **Autres partenaires**

En 2013 et 2014 d'autres partenaires ont été sensibilisés et mobilisés par le Bureau CGLU/BTVL et devront être approchés pour un appui et une implication dans le projet :

- L'Association des Maires de France (notamment pour l'appui à la création d'un kit de formation pour les nouveaux élus).
- L'Agence Française de Développement
- Le Groupe Pays Liban de Cités Unies France (CUF)
- La coopération décentralisée

III- Autres points de discussion

Une démarche doit être engagée auprès de la délégation de l'Union Européenne au Liban, dans le cadre de la recherche de partenariats et de financements pour le projet, notamment pour clarifier les objectifs du projet MUFIN entre la délégation et le Ministère de l'Intérieur et des Municipalités et qui vise à favoriser un développement socio-économique équilibré par le biais d'une administration municipale moderne et d'un soutien central efficace aux gouvernements locaux.

Une réunion du Bureau CGLU/BTVL est prévue à la délégation de l'Union Européenne le 23 mai.